

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Namur**

Parc du Château de Ferooz

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie  
Province de Namur  
Parc du Château de Ferooz*

Nom du jardin	Parc du Château de Ferooz
Date de création	XVIII <sup>e</sup> siècle; XIX <sup>e</sup> siècle
Province	Namur
Arrondissement	Namur
Commune	Gembloux
Coordonnées	Rue des Déportés, 2 ; 5030, Beuzet ;
Localisation	Latitude : 50.53365669999999 Longitude : 4.714925200000039

## Historique

Cette ancienne seigneurie hautaine appartenant à la famille Helman au XVIII<sup>e</sup> siècle a subi de nombreuses transformations tout au long de son existence. Constituée à ses origines de bocages ponctués d'arbres fruitiers et de pâtures, la propriété est réaménagée au tournant du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles. La suppression des vergers et des murs d'enceinte a permis de mettre en valeur le château, une construction néoclassique de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, en briques et pierre bleue sur soubassement appareillé, couvert d'une toiture à la Mansard, remanié et agrandi au XX<sup>e</sup> siècle. La façade arrière est précédée d'une cour pavée agrémentée d'un parterre de gazon accueillant quelques rosiers, et d'un grand perron depuis lequel s'ouvrent plusieurs perspectives. Au sud, dans l'axe de la façade, une première perspective rejoint deux élégants petits pavillons ainsi qu'un pont menant à la ferme du château. Un plan d'eau en U et son embarcadère clôturent cette courte échappée. Au sud-ouest, une longue percée ascendante encadrée par des îlots de hautes tiges conduit le regard vers la campagne environnante. A l'ouest, un plan d'eau ceinturé par un rideau de verdure constitue l'élément focal d'une perspective plongeante. Au sud-est et à l'est, le plateau ondulant légèrement propose deux vues serpentant entre des arbres solitaires ou plantés en massif. Au nord, le château est agrémenté d'une vaste surface gazonnée précédée d'un rideau de jeunes tilleuls palissés, et encadrée de massifs de rhododendron. En vis-à-vis, extra-muros, se situait le vaste potager doté de serres et de pavillons aujourd'hui disparus mais dont atteste encore le mur d'enceinte.

## Description

**Éléments architecturaux :** Un mur de clôture en briques sous glacis de tuile délimite la propriété au nord, au sud, et pour partie à l'est. Au nord, dans l'axe de la façade du château, une grille en fer forgé flanquée de pilastres à refends du XIX<sup>e</sup> siècle s'ouvre sur l'entrée principale. Elle se prolonge de part et d'autre par un muret de briques rehaussé d'une grille. Cette entrée fait face au potager situé de l'autre côté de la route, relevant aujourd'hui de la propriété voisine. La façade arrière du château est précédée d'un vaste perron sur cave en brique. Symétriquement à un escalier central en pierre, ce perron est percé d'ouvertures et d'oculi soulignés d'un encadrement en pierre bleue et flanqués de pilastres engagés. Le mur présente également deux niches décorées selon le même dispositif et surmontées d'un arc en plein-cintre en pierre. Autrefois, des statues - formant peut-être fontaines - ornaient ces niches. A l'arrière du château, orientés au sud, deux petits pavillons symétriques clôturent la cour d'honneur. Ceux-ci relèvent certainement de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle bien que la carte de Ferraris (vers 1770) ne relève qu'un pavillon d'angle. De plan carré à double corps de trois travées, en briques avec chaînages d'angle sur soubassement appareillé, ils sont surmontés

d'une toiture d'ardoises à coyau sommée d'une girouette. Au sud, un pont à tablier droit permet de rejoindre la ferme du château composée d'un vaste ensemble en brique et pierre bleue des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles sur un noyau plus ancien. Vers l'ouest, entre deux plans d'eau, pont de brique. Au-delà, au sud-ouest et en sous-bois, glacière tronconique sous terre, précédée d'une façade en moellons de grès couverte d'un entablement en pierre. L'entrée ménagée dans la façade s'achève en arc brisé. Attenantes au mur nord, proche d'une entrée secondaire, dépendances probablement du début du XX<sup>e</sup> siècle, en briques sous toiture d'ardoises à la Mansard surmontée d'un petit campanile.

**Éléments mobiliers :** Au centre d'un parterre ornant la cour arrière, cadran solaire en pierre.

**Éléments végétaux :** Depuis l'entrée secondaire à l'est, une allée de chêne sessile (*Quercus petraea*) borde un bosquet constitué de marronnier (*Aesculus hippocastanum*), de frêne (*Fraxinus excelsior*) et de chêne (*Quercus petraea*). Aux abords du plan d'eau, un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), deux frênes pleureurs (*Fraxinus excelsior* 'Pendula'), un cyprès chauve (*Taxodium distichum*). A l'est du château, deux platanes (*Platanus orientalis*). Devant la façade, un marronnier (*Aesculus hippocastanum*), un tilleul commun (*Tilia vulgaris*) et deux massifs de rhododendron (*Rhododendron* sp.). A l'ouest, le long du chemin de promenade, massifs respectivement de platane (*Platanus orientalis*), de hêtre (*Fagus sylvatica*) et de frêne (*Fraxinus excelsior*). La présence de nombreux ifs (*Taxus baccata*) en port libre bordant le chemin laissent supposer l'existence ancienne de haies taillées.

**Potager :** Situé au nord et extra-muros, vaste potager enclos d'un haut mur de brique sous glacis de tuiles, accueillant autrefois des serres adossées au mur nord et des fruitiers montés en espaliers tout le long du mur d'enceinte. Aujourd'hui complètement à l'abandon et dépourvu de ses éléments constitutifs - de surcroît dissocié de la propriété d'origine - cet espace devrait néanmoins faire l'objet d'une prochaine réaffectation.

**L'eau :** Un plan d'eau en U, conforté de berges en pierre, occupe l'avant-scène de la perspective sud. Au sud-ouest, il est doté d'un embarcadère en briques surmonté d'une toiture de bois. A l'ouest, en fond de propriété et en zone boisée, un petit étang, encore partiellement ceinturé d'une margelle en pierre, est en voie d'assèchement; il servait jadis à alimenter la glacière toute proche.

**État de conservation :** Selon la carte de Ferraris, le périmètre de la propriété apparaît inchangé. Des aménagements réguliers, au nord du château, sont enclos d'un mur tandis qu'au sud, on distingue une cour ceinturée d'un mur marqué d'un pavillon d'angle. Le reste de la propriété est essentiellement constituée de pâtures et de vergers. Des cinq plans d'eau d'origine - probablement des viviers - il n'en reste que deux : le premier compris entre le château et la ferme; le second en fond de propriété à l'ouest. Le potager qui prolongeait la façade orientale est à l'abandon. La division parcellaire du XVIII<sup>e</sup> siècle est encore manifeste dans l'implantation de certaines allées et alignements d'arbres. Lors de l'aménagement du parc paysager à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs éléments ont été démolis : les murs d'enceinte des différents jardins, un petit pavillon d'angle et des constructions situées à l'est du château, dont la disparition a permis de mettre en évidence le bâtiment et de créer de nombreuses perspectives. La ferme a été amputée de l'aile nord située près du plan d'eau. Ce dernier, autrefois en L, a été prolongé sur un côté de manière à former un U. Dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, un mur d'enceinte en brique a été érigé pour clôturer partiellement la propriété. A cette époque, un espace potager a été annexé extra-muros. Suite à d'importants dégâts infligés au château et à la propriété lors de la Deuxième Guerre, de nouvelles dépendances ont été construites et les aménagements en façade avant simplifiés. Dans les années 1980, des tempêtes ont provoqué la perte de nombreux hautes tiges. Malgré ces transformations et ces pertes, le parc conserve néanmoins son caractère d'agrément.

**Maintenance :** L'ensemble de la propriété bénéficie d'un entretien régulier, particulièrement aux abords du château. Les parterres et les surfaces gazonnées reçoivent tous les soins nécessaires. Les chemins de promenade menant à l'étang et à la glacière, appellent toutefois des travaux de débroussaillage. De même, il serait souhaitable de curer l'étang en fond de propriété. L'ensemble de hautes tiges rescapés des tempêtes sont dans un état sanitaire médiocre et seule une replantation permettrait de maintenir le caractère paysager du parc. Toutefois, les abords de la façade avant ont déjà fait l'objet de réaménagements tandis que de jeunes tilleuls palissés bordent depuis peu les grilles de l'entrée principale.

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 115/3

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 47/2 (Spy) Impr. coul. 1901

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 47/2

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 47/2/2

## Iconographie

### **Autre(s) source(s) iconographique(s) :**

Château de Ferooz. Lithographie In : VASSE Abraham-Jacques, *La province de Namur pittoresque ou vues des châteaux, des sites pittoresques, des ruines et des monuments de la province, dessinées d'après nature. Lithographiées par Lauters, Fourmois, Ghémar, Kindermans, Bruxelles-Paris, [1844].*

## Bibliographie

*Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie*, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 5, t. 1, p. 61.

## Informations administratives

**Publié :** oui

**Superficie :** 25 hectares

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire :** Didier Hoyos / Odile Moreau

**Date de création de la notice :** 2000-02-19

## Index

**Statut :** privé

**Ouverture :** fermé au public

**Type :** Paysager